



© Patrick Dagornot

Luc Broussy

Directeur de la publication



Édité par SARL EHPA Presse
au capital de 137 000 euros

55 bis, rue de Lyon, 75012 Paris
Tél. 01 40 21 72 11
Fax. 01 40 21 07 36
info@ehpa.fr

Directeur de la publication : Luc Broussy
Directrice générale : Elsa Maarek
Rédacteur en chef : Antoine Janbon
Secrétaire de rédaction - photos :
Patrick Dagornot
Directeur relations entreprises :
Lydie Muamba
Service abonnements : Louise Besse

Comité éditorial :

- Dr Jean-Marie Vétel, gériatre et conseil-
ler médical
du *Journal du médecin coordonnateur*
- Dr François Deparis, directeur médical
d'Arpavie
- Dr Didier Armaingaud, directeur médical
de Korian
- Dr Martine Soudani, conseillère médi-
cale au CASVP et membre de MCOOR
- Dr Pascal Meyvaert, médecin coordon-
nateur et vice-prés. de la FFAMCO
- Blandine Delfosse, présidente de la
FFIDEC
- Pr Olivier Guérin, président de la SFGG
et chef du service de gériatrie du CHU
de Nice.

Abonnement annuel : 90 euros

Impression :

La Maison des Impressions
51, rue de Belleville - 75019 Paris

Commission Paritaire no 1121 T 83473
ISSN 1761-0095
RCS B41 31 27 911
Siret 41312791100043

www.ehpapresse.fr

Retrouvez EHPA Presse
Conseil et Formation sur
les réseaux



Le Rapport Libault fera indubitablement partie de ceux qui compteront. Fort de 175 propositions concrètes, il ressemble à un véritable plan de bataille dont il appartient désormais au Gouvernement de s'emparer. Il le fera à l'automne, date fixée par le Président de la République pour présenter un texte de loi aux parlementaires. Il le fera également dès juin, date à laquelle Agnès Buzyn devrait présenter déjà des actions qui n'ont pas besoin d'attendre l'onction législative.

Si le Rapport impacte sur de nombreux sujets qui font le quotidien des médecins coordonnateurs (formation, métiers, unification des soins et de la dépendance au sein d'une même section tarifaire, augmentation de 25% des effectifs des Ehpad d'ici

2024, création d'un statut d'Ehpad territorial qui serait une sorte d'Ehpad ++ transformé en plateforme de services et de soins...), il est peu disert sur le rôle même des MC et des IDEC. Peut-être parce qu'au même moment, un groupe de travail à la DGCS au Ministère continuait de plancher sur l'avenir des Médecins Co et notamment sur leur pouvoir, controversé, de prescription (cf. page 7). En revanche, le rapport Libault est plus tranchant sur les Infirmières en pratiques avancées (IPA) qui pourrait mieux assurer demain un suivi médical.

Nous revenons ce mois-ci longuement sur un rapport qui fera date et sur lequel nous avons souhaité recueillir les avis et positions de vos responsables professionnels. Dans le prochain numéro, les premières décisions ?

Sommaire



Actualités de votre secteur

p.4-7

- Echos **p.4**
- Du riffi au CNP de gériatrie **p.6**
- Le droit de prescrire à nouveau en question **p.7**
- Une enquête sonde le coeur des MC **p.7**



Infos professionnelles

p.20-21

- Activité physique en Ehpad : une pratique à la portée de tous **p.20**



Actus médicales gériatriques

p.22-23

- Vellas - Guérin : le bigbang de la prévention **p.22**



Rubrique des Idec

p.25-26

- Entretien avec Germain Decroix , Juriste au sein de la Mutuelle d'assurances du corps de santé français (MACSF) **p.25**

Dossier :

- Comprendre le Rapport Libault en 8 leçons **p.12**
- Rapport Libault : quels impacts pour les médecins coordonnateurs ? **p.16**



© Patrick Dagornot

Médecin Coordonnateur Maisons de Retraite

VOS JOURNAUX SUR TABLETTE ET SMARTPHONE

TÉLÉCHARGEZ L'APP
EHPA PRESSE
DÈS MAINTENANT !